

DEROULEMENT D'UNE ADMISSION EN EHPAD DEMANDE D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Vous (ou l'un de vos proches) désire être admis temporairement à l'EHPAD de Chantelle

Vous devez **créer un dossier** de demande d'admission sur le site internet ViaTrajectoire
<https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/>

BIEN PRECISER LES DATES D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE SOUHAITEES

La **commission d'admission** de l'EHPAD analyse votre demande (sur critères médicaux)

Si la commission émet un **avis médical défavorable**

Si la commission émet un **avis médical favorable**

Le dossier est automatiquement classé dans les « **demandes refusées** », un mail vous en informant est adressé par ViaTrajectoire.

Le dossier est automatiquement placé sur **liste d'attente**, un mail vous en informant est adressé par ViaTrajectoire. Vous devez alors attendre qu'une place soit disponible et l'établissement fera de son mieux pour honorer votre demande aux dates communiquées. Vous pouvez néanmoins contacter l'EHPAD afin de prendre rendez-vous pour **visiter l'établissement** (si possible avec le demandeur) et recueillir les documents et informations nécessaires pour bien préparer l'entrée le moment venu (=visite de préadmission).

Dès qu'une place est disponible à la période souhaitée, **l'EHPAD vous contacte pour vous proposer une date d'entrée** tout en s'assurant du consentement du futur résident si la personne à contacter est l'entourage.

Si le résident **refuse l'entrée** en EHPAD

Si **l'accord du résident** et/ou de l'entourage est donné

Vous devez donner le motif du refus et préciser si la demande doit être annulée ou si l'EHPAD doit classer le dossier dans les « demandes de précaution » (vous devrez alors vous remettre en contact avec l'établissement en précisant la nouvelle période d'Hébergement temporaire souhaitée)

Si le résident et/ou son entourage donnent leur accord mais **souhaitent décaler la date d'entrée**, un **tarif de réservation** sera appliqué à compter de la date proposée jusqu'à la veille de l'entrée

L'EHPAD de Chantelle ne peut malheureusement pas vous accueillir et vous invite, le cas échéant, à **envoyer votre dossier ViaTrajectoire à d'autres établissements.**

Vous préparez le déménagement et l'entrée dans l'établissement